Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2014 : Métropole, juin 2014

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2014 « Métropole », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire (13 points)

I – Questions (7 points)

Question 1 (1 point)

Périclès a vécu au Vème siècle avant J.-C. (environ 495-429 av. J.-C.). Périclès est célèbre comme le grand dirigeant d'Athènes : les Athéniens l'élisent stratège pendant une trentaine d'années. Ainsi, sous son autorité, la démocratie athénienne atteint son apogée. Les citoyens votent les lois à l'Assemblée, l'ecclésia, et la cité indemnise les pauvres pour qu'ils participent aux fonctions publiques. Il fait aussi construire le Parthénon sur l'Acropole. On appelle cette période « siècle de Périclès ». Enfin, il faut donner le siècle (0,5 point) et une raison (0,5 point).

Question 2 (1 point)

Un événement et sa date, au choix : la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789 ; l'abolition des privilèges, dans la nuit du 4 août 1789 ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le 26 août 1789 ; la proclamation de la République, le 22 septembre 1792 ; l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793. On n'exige pas toujours le jour exact, mais on exige l'année.

Question 3 (5 points) : développement construit

Texte modèle avec l'exemple de l'Algérie ; l'Inde convient aussi.

D'abord, l'Algérie est une colonie française depuis 1830, divisée en trois départements. Les Algériens musulmans y subissent de fortes inégalités par rapport aux colons européens. Ensuite, après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement nationaliste s'amplifie. Le 1er novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) déclenche l'insurrection : c'est le début de la guerre d'Algérie. Puis le conflit est très dur : guérilla, attentats, répression par l'armée française, torture, envoi du contingent.

En 1958, la crise provoque le retour au pouvoir du général de Gaulle, qui finit par accepter la négociation. Enfin, les accords d'Évian, du 18 mars 1962, prévoient un cessez-le-feu et un référendum d'autodétermination. Le 1er juillet 1962, les Algériens votent massivement pour l'indépendance, proclamée le 5 juillet 1962. Par ailleurs, environ un million d'Européens d'Algérie, les pieds-noirs, quittent le pays et rejoignent la France. Ainsi, la colonie est devenue un État indépendant au terme d'une guerre de huit ans.

Le correcteur attend un récit chronologique avec des dates (1954, 1958, 1962), des acteurs (FLN, de Gaulle) et une explication de la façon dont la colonie accède à l'indépendance (guerre, puis négociation et vote).

II – Travail sur document (6 points)

Question 1

On prend la photographie à Versailles, le 28 juin 1919, à l'occasion du Congrès de la Paix. C'est la signature du traité de Versailles, dans la galerie des Glaces du château. Ce traité met fin à la guerre avec l'Allemagne. On y a invité une délégation de mutilés français.

Question 2

L'image illustre la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Question 3

Cette carte postale représente cinq soldats français aux visages défigurés par leurs blessures, appelés les « gueules cassées ». De plus, ils posent en uniforme, avec leurs décorations, membres de la délégation des mutilés français. Ils sont venus témoigner de ce que la guerre a coûté aux soldats.

Question 4

Les visages de ces hommes montrent des mutilations très graves. Des blessures ont arraché ou déformé la mâchoire, le nez ou la bouche. L'un porte encore un bandage sur la tête. En effet, les armes modernes provoquent ces blessures, surtout les éclats d'obus de l'artillerie. Ceux-ci font l'essentiel des blessures de la guerre. Les balles de mitrailleuses en causent aussi.

Les combats de 1914-1918 sont d'une violence inédite. Environ 1,4 million de soldats français meurent. Des millions d'autres subissent des blessures ou des mutilations. Enfin, la photographie rappelle aussi que la violence de la guerre laisse des séquelles durables. Les survivants restent défigurés à vie. Les poses sont dignes et fières, malgré les blessures : ces anciens combattants sont des témoins de la guerre.

Deuxième partie : Géographie (13 points)

I – Questions (5 points)

Question 1 (4 points)

Sur la carte, on nomme directement dans la zone entourée ou à côté du point :

- deux foyers de peuplement au choix : l'Asie de l'Est (Chine, Japon, Corée), l'Asie du Sud (Inde), l'Europe (Europe occidentale) ;
- quatre métropoles mondiales au choix parmi les points : New York, Mexico, São Paulo, Londres, Paris, Delhi, Mumbai, Shanghai ou Pékin, Tokyo, Jakarta, Manille ;
- deux États parmi les cinq plus peuplés : la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Indonésie, le Brésil. La Chine et l'Inde sont les plus peuplés (plus d'un milliard d'habitants chacun).

Chaque localisation juste, avec le bon nom, vaut 0,5 point (8 éléments).

Question 2 (1 point)

Deux exemples au choix : le rayonnement culturel (musées comme le Louvre, monuments comme la tour Eiffel, théâtres, festivals, mode et haute couture) ; le rayonnement économique (sièges sociaux de grandes entreprises, quartier d'affaires de La Défense, bourse) ; le rayonnement politique et diplomatique (capitale de la France, siège de l'UNESCO et de l'OCDE) ; le rayonnement touristique (une des villes les plus visitées du monde) ; le rayonnement universitaire et scientifique ; le rôle des transports (aéroports de Roissy et d'Orly, gares).

II – Travail sur document (8 points)

Question 1

Régions de départ (deux au choix) : Ile-de-France, Nord, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine. Régions d'arrivée (deux au choix) : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Alsace.

Question 2

L'Ile-de-France attire les jeunes adultes, c'est-à-dire les étudiants et les jeunes actifs, qui viennent y faire leurs études ou chercher un premier emploi. En revanche, les couples, les retraités et les moins qualifiés quittent cette région : une catégorie suffit.

Question 3 : tâche cartographique

A – Légende à compléter. Hachures obliques : les régions attractives (solde migratoire positif : Sud, Atlantique, Alsace). Hachures horizontales : les régions répulsives, ou régions de départ (solde migratoire négatif : Nord, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Bassin parisien, Ile-de-France). Cercles de trois tailles : les villes ou agglomérations principales, la taille du cercle étant proportionnelle à la population (le grand cercle représente Paris). B – Un flux migratoire important : une flèche large, partant de l'Ile-de-France (grand cercle) et dirigée vers le Sud-Est (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes), ou vers le Sud-Ouest et l'Ouest (Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne), avec reprise du figuré dans la légende (« Un flux migratoire important »).

Question 4

Deux raisons au choix : un cadre de vie plus agréable (le texte parle de « recherche d'un cadre de vie plus agréable ») : climat ensoleillé du Sud, proximité de la mer, des plages et des paysages ; des coûts de la vie et du logement moins élevés qu'en Ile-de-France (« raisons de coût et de conditions de vie ») ; la présence d'emplois (tourisme, services, industries de haute technologie, comme à Toulouse ou Grenoble) et d'universités ; la qualité des équipements ; les retraités qui s'installent au soleil.

Troisième partie : Éducation civique (10 points)

I – Questions (5 points)

Question 1 (2 points)

Valeurs (deux au choix) : liberté, égalité, fraternité. Symboles (deux au choix) : le drapeau tricolore, Marianne, la Marseillaise (hymne national), la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », le

14 juillet (fête nationale), le coq, le sceau de la République. Un point pour les valeurs, un point pour les symboles.

Question 2 (2 points)

La laïcité est le principe selon lequel l'État est neutre en matière de religion : il sépare la sphère politique de la sphère religieuse, garantit la liberté de conscience et de culte, et ne reconnaît ni ne finance aucune religion. Elle repose sur la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Par exemple, l'école publique, gratuite et laïque, où les élèves ne peuvent pas porter de signes religieux ostensibles (loi du 15 mars 2004) ; la neutralité des fonctionnaires ; le fait que les établissements publics ne financent pas de culte.

Question 3 (1 point)

La liberté d'expression (liberté de communiquer ses idées et ses opinions), qui comprend la liberté de la presse, garantie par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

II – Travail sur document (5 points)

Question 1

Le Président de la République est le chef des armées (article 15 de la Constitution) et le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire (article 5). C'est le pouvoir de chef des armées, associé à sa responsabilité sur la défense nationale, qui lui permet de décider de la politique de défense et de commander un nouveau Livre blanc.

Question 2

Deux menaces au choix, relevées dans le texte : le terrorisme, la cybermenace, la prolifération nucléaire, la pandémie.

Question 3

Le texte cite le Conseil de sécurité des Nations unies : la France participe à l'Organisation des Nations unies (ONU), dont elle est un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. On accepte aussi l'Union européenne (« partenaires européens ») ou l'OTAN (« alliés »).

Question 4

Exemple au choix : la protection, avec le plan Vigipirate qui protège la population contre le terrorisme par la présence de militaires dans les gares et les lieux publics ; la dissuasion, avec la force nucléaire française, qui doit décourager toute attaque contre la France ; l'intervention, avec l'opération Serval au Mali, lancée en janvier 2013 pour stopper l'avancée de groupes armés terroristes. Enfin, il faut choisir une priorité, la définir et donner un exemple précis.

Conseils pour le jour J

- Répondez à toutes les questions, y compris celles qui paraissent courtes : le sujet est à compléter directement et chaque oubli coûte des points.
- Pour la carte, lisez la légende avant de nommer les lieux et faites des étiquettes

lisibles.

- Pour la tâche cartographique, complétez la légende puis dessinez le flux en le reportant dans la légende.
- Pour les repères d'histoire, apprenez au moins une date par grand événement du programme (1789, 1914, 1919, 1962).
- En éducation civique, citez la loi ou l'article de la Constitution qui fonde votre réponse.